



HAL
open science

Linguistique du signe, linguistique du signifiant : de Mo.La.Che à la cognématique

Gabrielle Le Tallec Lloret

► **To cite this version:**

Gabrielle Le Tallec Lloret. Linguistique du signe, linguistique du signifiant : de Mo.La.Che à la cognématique. Gilles Luquet. Morphosyntaxe et sémantique espagnoles - Théories et application, Presses Sorbonne Nouvelle, pp.16-38, 2012, 978-2-87854-579-1. hal-01420668

HAL Id: hal-01420668

<https://hal.science/hal-01420668>

Submitted on 23 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Linguistique du signe, linguistique du signifiant : de Mo.La.Che à la
cognématique »

« Je tire un fil de l'écheveau dans ma
tête. Tantôt c'est le sens, tantôt c'est le
son. » P. Valéry

I- Le problème du passage du PHONATOIRE au SÉMANTIQUE (le rapport
intrasigne)

1- Le « boulet »

On connaît parfaitement les polémiques soulevées par le *Cours de Linguistique Générale* de F. de Saussure à propos du premier principe dit de l'arbitraire du signe, l'impulsion donnée à la linguistique moderne, l'opposition à l'arbitraire du lien entre signifiant et signifié qui s'ensuit immédiatement, conduisant à ce que Francis Tollis appelle « la non-arbitrarité massive du signe » d'un Maurice Toussaint souhaitant se libérer du « boulet »¹, et l'affirmation du principe inverse : le caractère biunivoque, nécessaire, de ce lien².

On sait aujourd'hui, grâce à la découverte de centaines de pages manuscrites de Saussure, publiées en 2002 dans les *Écrits de Linguistique Générale* (texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler pour les éditions Gallimard), que le principe de l'arbitraire du signe, somme toute incompatible, si l'on y réfléchit bien, avec celui de l'unicité, fut posé par Saussure moins pour exprimer une conviction que pour enseigner la tradition à ses étudiants³. En effet, comme l'avait fait observer Michel Launay⁴,

[...] la formule saussurienne, qui allait devenir un dogme, intervient au tout début du *Cours*, c'est-à-dire en un endroit du livre où n'ont pas encore été développées les notions capitales de *système* et de *valeur* (valeur que *confère* au signe le *système* qui constitue une *langue*). De sorte que le « signe » dont il est question ici, est, dans une première approche, considéré *hors système*, ou *abstraction faite* du système.

¹ Voir F. Tollis, *La parole et le sens*, p. 53.

² Voir C. Matthieu, « L'arbitraire du signe linguistique, retour sur une polémique », p. 379-381.

³ Je renvoie ici à la communication de Luca Nobile « La querelle sur la nature du signe dans la crise civilisationnelle globale » présentée aux journées d'études du LiCoLar (Linguistique comparée des Langues romanes), Université d'Aix-en-Provence 2010, en l'honneur de Maurice Toussaint, autour de la question « Le signe est-il motivé ? Réflexions sur les systèmes phonologiques des langues romanes ».

⁴ Dans sa « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques », 1984-1985 puis revue en 2003.

Par ailleurs, ces notes révèlent que Saussure désignait avec le terme *signe* deux choses distinctes : d'une part, l'unité globale composée d'un concept et d'une image acoustique, et d'autre part, l'image acoustique seule⁵. C'est dire, en réalité, toute l'importance que déjà Saussure accordait au signifiant comme *véhicule* du signifié⁶, à la motivation du signe linguistique, non pas entendue encore comme passage du phonatoire au sémantique, mais pris au sein d'un *système* faisant émerger l'existence d'« éléments formatifs ». On en veut pour preuve cet extrait qui vaut, en quelque sorte, pour « réhabilitation » dans les *ELG* :

[...] s'il y a des éléments formatifs transparents, comme *-ier* dans *poi-rier* vis-à-vis de *ceris-ier*, *pomm-ier*, etc., il en est d'autres dont la signification est trouble ou tout à fait nulle ; ainsi jusqu'à quel point le suffixe *-ot* correspond-il à un élément de sens dans *cachot* ? En rapprochant des mots tels que *coutelas*, *fatras*, *canevas*, on a le vague sentiment que *-as* est un élément formatif propre au substantif, sans qu'on puisse le définir plus exactement.

...Passage justement commenté par M. Launay dans sa « *Note sur le dogme de l'arbitraire du signe...* » mettant à jour ce qu'il appelle des « connotations sémiotiques » :

Mais quelle boîte de Pandore ouvre ici Saussure ! Car c'est en effet sur ce principe de motivation des paronymies que sont fondées toutes les flexions, dérivations, conjugaisons, déclinaisons...et j'en passe, car ce qui est en cause ici, c'est presque toute la grammaire, et une immense partie du lexique. Un « tableau de conjugaison », faut-il le dire, n'est qu'un enchaînement de paronymies motivées ou motivantes⁷.

Il n'en demeure pas moins que l'approche *structuraliste* du langage fut fondée sur l'arbitrarité du *signe*, elle-même adossée à une certaine conception des éléments matériels constituant le *signifiant* acoustique, les *phonèmes*, conçus depuis Saussure comme « des entités oppositives, relatives et négatives ». C'est cette conception qui amena Roman Jakobson à déclarer irrésolu le problème de l'union du son et du sens dans ses *Six leçons sur le son et le sens* (1976), et à clairement poser le problème de l'articulation du phonatoire et du sémantique.

Bien entendu, on nous enseigne depuis longtemps que, comme tout signe verbal, le mot est une unité à deux faces. [...] Tout mot, et tout signe verbal en général,

⁵ « Car pour Saussure, tout terme choisi pour désigner l'entité globale induit naturellement un glissement sémantique le restreignant à ne désigner que l'image acoustique seule. » Voir C. Matthieu, *op. cit.*, p. 379.

⁶ Signe = signifiant (image acoustique) I → signifié II (véhicule)

Signe = signifiant (image acoustique) véhicule du sens

⁷ M. Launay, *op. cit.*, p. 5.

présente l'union du son et du sens, ou en d'autres termes l'union du signifiant et du signifié [...] Or, si le fait de cette union est absolument clair, sa structure reste fort peu connue. Une suite des sons se trouve être le véhicule du sens, mais comment les sons remplissent-ils cette fonction de véhicule ? Quels sont exactement les rapports entre les sons et le sens à l'intérieur du mot et de la langue en général ⁸?

Jakobson cherche à dégager le plus petit, l'ultime élément phonique chargé d'une valeur significative, ou – en termes métaphoriques – ce qu'il nomme les *quanta* de la langue, l'amenant à poser la différence cardinale entre *phonème* et *morphème*, le premier sur le plan du signifiant, le second sur celui du signifié, à savoir un pallier entre valeur négative et valeur positive. Dans la conception saussurienne, le phonème n'a pas de *valeur positive*. Ce qui importe pour les phonèmes, ce n'est pas l'individualité phonique de chacun d'eux, vue en elle-même et existant pour elle-même, c'est leur opposition réciproque au sein d'un système phonologique, puisque tout phonème suppose un réseau d'oppositions avec les autres phonèmes du même système⁹. Comment, alors, s'interroge Jakobson, une opposition sur le plan du signifiant fonde-t-elle la signification ?

[...] on pourrait se demander si cette position privilégiée de la langue des phonèmes n'est pas due précisément au caractère particulier des composants, caractère antinomique des éléments en même temps significatifs et vides de toute signification¹⁰.

Le phonème ne pouvant être porteur de sens, ce qui se trouve déclaré ici c'est l'impossibilité d'articuler le son et le sens, dans cette linguistique du *signe*, structuraliste, d'aller au-delà, et ce dans le meilleur des cas, comme l'avait préfiguré Saussure, d'une *lecture morphématique* du signifiant.

2- La prévalence du signifié

⁸ Voir R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*, 1976, p. 22-23. Le soulignement est de notre fait.

⁹ Ce que Didier Bottineau résume ainsi : « 1- Selon l'École de Prague et les structuralistes, un phonème ne se définit pas par son contenu intrinsèque ou quintessenciel, mais par la matrice de traits articulatoires, point et mode d'articulation, qui l'opposent à tous les autres phonèmes se différenciant de lui par un seul trait. 2- Par conséquent, un phonème ne saurait être porteur de sens. 3- Et donc, un phonème ne vaut que par ce qui l'oppose aux autres phonèmes. », « Du son au sens : l'invariant de *i* et *a* en anglais et autres langues », p. 3.

¹⁰ R. Jakobson, *op. cit.*, p. 78.

L'un des fondements de la Psychomécanique est l'idée que la langue est le produit de la combinaison de deux structures indissociables, la structure sémiologique (le signifiant) et la structure psychique (le signifié), liées par un rapport de « congruence »¹¹.

La précision sur la terminologie guillaumienne (*signifiant* parfois utilisé à la place de *signe*¹²) n'apporte pas grand'chose à notre problématique, eu égard à ce que l'on sait aujourd'hui de la propre pratique de Saussure, et pourrait même induire en erreur en donnant à penser que chez Guillaume la place d'honneur fut accordée au signifiant. C'est tout le contraire, en réalité :

Même s'il n'a pas à tout coup accepté sa terminologie, GG a bien explicitement adopté la subdivision bipartite du signe par Saussure. Il a même cru pouvoir dire que cette distinction recouvrait celle qu'il faisait « du sémiologique et du psychique », dans la mesure où, dressé « en face du signifié, qui, sans une sémiologie suffisamment adéquate, n'aurait pas de corps, et ne serait pas perçu », par nature, le signifiant « est toujours sémiologique ; il ne peut pas être autre chose » ([10-XII-48] LL 3 : 35)¹³.

Si l'idée de *congruence* entre la structure sémiologique (se rapportant au signifiant) et la structure psychique (se rapportant au signifié)¹⁴ marque une étape décisive, en son époque, tout en reproduisant parfaitement la « division saussurienne du signe », c'est davantage la relation entre les deux, telle qu'elle fut posée par Guillaume qui retient notre attention, ici, dans la perspective qui est la nôtre (le problème du passage entre le phonatoire et le sémantique).

En effet, chez Guillaume, ce qui est remarquable c'est la prévalence de la structure psychique sur la structure sémiologique et de fait, comme le souligne F. Tollis, dans *La parole et le sens*, ce qui conduit Guillaume « à ne rechercher de système rigoureux que du

¹¹ « Un principe auquel toutes les langues défèrent dans leur construction est celui de la congruence – ou si l'on veut, de la convenance – du signifiant et du signifié. Le signifiant est un fait de parole, le signifié un fait de pensée, et la structure d'une langue, et son existence même, supposent un accord suffisant – qui ne sera jamais excessif (et qui donc pourra toujours grandir) – entre un fait de parole et un fait de pensée ». G. Guillaume, *Leçons de linguistique 1948-49*, p. 170.

¹² « Guillaume préférerait souvent intervertir les termes saussuriens de *signe* et de *signifiant*, même si, malgré ce "retour au sens traditionnel", il lui arrive de temps en temps d'utiliser sans retouche la terminologie en vigueur », F. Tollis, *La parole et le sens*, p. 44, note 27.

¹³ Voir F. Tollis, *Signe, mot et locution entre langue et discours – De Gustave Guillaume à ses successeurs*, et en particulier au chapitre 6 : « Le grammème comme signe : une biunivocité idéale souvent prise en défaut », p. 179-206. Le soulignement est de notre fait.

¹⁴ L'étude de la structure sémiologique = *psychosémiologie*, et l'étude de la structure psychique = *psychosystématique*.

côté du signifié¹⁵ » [...]. « En effet, derrière une sémiologie qui n'offre que des tentatives de systématisation d'une cohérence incomplète, se cache une structure "psychique" totalement et rigoureusement cohérente (*Leçons* 4, p. 133 [23-III-50])¹⁶ ».

Pour Saussure, le signe est constitué d'un signifiant sensoriel et d'un signifié conceptuel. Guillaume propose de modifier ce rapport : le signifiant est l'ensemble formé par le signe observable et le signifié mental qui provoque sa production par l'énonciateur et que le destinataire reconstruit. Le signifié devient la source causale et cognitive du signe pour l'un et la cible consécutive et cognitive pour l'autre : il est successivement trace et inducteur d'opération mentale¹⁷.

Avec Guillaume, la prévalence du signifié (« source causale et cognitive du signe » comme le dit D. Bottineau) est une avancée considérable dans la conception de la relation intrasigne, mais elle n'apporte pas réellement de réponse à l'articulation entre le sémantique et le phonatoire, et souligne encore les contours d'une linguistique du *signe* plutôt que d'une linguistique du *signifiant* : si une prévalence est posée, celle de la structure psychique à la source¹⁸, motivante, de la structure sémiologique, il reste encore tout à faire, précisément sur cette structure sémiologique, et de fait, sur ce passage du phonatoire au sémantique. C'est dans cette perspective, et à la fois dans cette insuffisance, que s'inscrivent les travaux de Maurice Toussaint puis le projet de Mo.La.Che.

Après le « plaisir intense », la « révélation » apportée par Guillaume que « les signifiants, comme les effets de sens et la syntaxe, devaient être interprétés en tant que conséquences engendrées par la structure sémantique », Toussaint n'a pas cessé de chercher dans la sémiologie « le statut de fait » [...], la « traduction » morpho-phonologique de l'organisation déjà établie, indépendamment d'elle, sur le plan sémantique¹⁹.

Pour faire évoluer la notion de signe linguistique héritée de Saussure, selon nous, il ne s'agit pas seulement de poser que le rapport entre signifiant et signifié est congruent (donc non arbitraire) pour faire une linguistique du *signifiant*. C'est encore être structuraliste de le poser ainsi, au sens où se contenter de dire que le rapport entre

¹⁵ Voir F. Tollis, *La parole et le sens*, p. 45.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Voir D. Bottineau, « Du son au sens : l'invariant de *i* et *a* en anglais et autres langues », p. 3, note 1. le soulignement est de notre fait.

¹⁸ Ce que D. Bottineau appelle « la conception géologique de la forme signifiante : le signe grammatical, spécialisé dans la capture des étapes des actes de représentation lexicaux, est le reflet d'une tension (système de l'article) ou d'une saisie (modes chronothétiques verbaux) », in « Typologie de la déflexivité », *Langages, La déflexivité*, p. 91.

¹⁹ Voir F. Tollis, *La parole et le sens*, p. 52. Le soulignement est de notre fait

signifiant et signifié est motivé, nécessaire, ne suffit pas à faire de la linguistique du signifiant : cela demeure une linguistique du *signe*, pris dans son unicité, en tant qu'entité, en langue. Il ne s'agit pas non plus seulement de poser la prévalence du mental sur le physique pour faire de la linguistique du signifiant. En revanche, accorder la prévalence au signifiant, concevoir une langue comme un système de signifiants, et y trouver, là précisément, la motivation, oriente davantage vers une linguistique du signifiant. C'est bien ainsi que l'avait conçu Mo.La.Che, marquant à son tour une étape décisive dans la conception du rapport intra-signe.

3- La promotion du signifiant

Le principe de la *congruence* entre *signifiant* et *signifié*, posé par G. Guillaume, a amené trois linguistes hispanistes, Maurice Molho, Michel Launay et Jean-Claude Chevalier, dans les années 80, à promouvoir le signifiant en posant les principes d'une « linguistique du signifiant », dans un premier article-manifeste intitulé « La raison du signifiant » (1984), par la suite plus amplement illustré dans une série d'articles, en groupe puis individuellement²⁰.

Dans le rapport intrasigne, par rapport à Guillaume²¹, Mo.La.Che opère un virage complet en faisant du sens un *produit* du signifiant (et non la source), en accordant, de fait, au signifiant le « statut de commandeur » :

[...] à nos yeux, il n'y a dans le langage d'autre système ni d'autre systématique que celle qu'ordonne et déclare une sémiologie toujours et partout motivante²². [...] C'est, à peu de chose près, le système linguistique tout entier qui est concerné par les mécanismes de motivation sur lesquels nous avons voulu attirer l'attention²³.

C'est à la même époque que M. Launay rédige sa *Note sur le dogme de l'arbitraire du signe* (1984-1985, revue en 2003) où le signifiant est à analyser, comme « moyen de production du sens, comme générateur, en somme, de ce sens qui en porte la marque, la griffe, et bien plus encore ».

²⁰ On pense en particulier à l'article de J.-C. Chevalier, « De Guillaume à une linguistique du signifiant ».

²¹ Voir F. Tollis, *La parole et le sens* (chap. 7 sur Mo.La.Che, p. 225-292). P. 225 : « VII.1a. *Le signifiant comme le plus sûr révélateur de la signifiante* ». P. 226 : « Le "préjugé d'ordre" ainsi invoqué par ce groupe est celui qui poussait GUILLAUME à "tenir l'ordre superficiel, morphophonologique, pour un ordre, précisément, et non pour un désordre". »

²² Mo.La.Che, « La raison du signifiant », p. 40.

²³ *Ibid.*, p. 32.

Pour nous, le signe, en effet, ne peut être que *motivé* puisque « le lien unissant le signifiant au signifié » (définition saussurienne du signe) est entendu ici comme un rapport de production, d'*engendrement* du signifié par le signifiant. (P. 4)

Avec Mo.La.Che s'installe alors un rééquilibrage théorique entre signifiant et signifié, en faveur du signifiant, où :

1- marquer la différence par rapport au structuralisme a son importance, comme on l'observe dans les conclusions de M. Launay sur l'apocope en espagnol :

Pour un structuraliste ne raisonnant qu'en termes d'*oppositions*, avec le postulat de l'arbitraire du signe, le résultat, certes, est le même, quelle que soit la forme qui s'apocope, puisque l'opposition est *maintenue*. Mais il s'avère que la manière dont les signifiants s'opposent est également significative²⁴.

2- Ce rééquilibrage en faveur du signifiant conduit à opérer un retour marqué sur la part « physiologique » du signe, sur les éléments le constituant matériellement : les phonèmes²⁵.

On rappellera ici l'idée phare de M. Launay selon laquelle le signe « en lui-même », c'est-à-dire « hors système », n'est pas motivé a priori, mais c'est le système qui, notamment par le biais de la connotation sémiotique, le motive. Par rapport à Saussure, M. Launay ne pose pas simplement l'idée de système mais celle d'un système de signifiants. Corrélativement, le projecteur se trouve braqué sur la « structure phonématique du signifiant » :

Ma thèse est [...] qu'au niveau de la structure phonématique du signifiant il y a aussi une loi, et donc aussi de l'interdit que ne suffisent à expliquer ni les difficultés articulatoires ni la hiérarchie sémantique des concepts auxquels il contribue à référer²⁶.

C'est ainsi que le groupe Mo.La.Che tente de prendre ses distances avec cette conception (ou théorie) structuraliste du signe, pris comme entité linguistique insécable,

²⁴ M. Launay, « Trois questions sur l'apocope », p. 438.

²⁵ « [...] l'on a eu raison, sur ce plan, de critiquer l'explication purement « articulatoire ». Mais on a eu tort, sans doute, de vouloir tout ramener, par réaction, au « sémantique » : comme si le signifiant en tant que tel ne pouvait être le lieu d'aucune loi propre, comme s'il fallait à tout prix faire dépendre les lois qui le régissent du corps qui le produit (le physiologique) ou du monde qu'il peut servir à dire (le sémantique). Ma thèse est au contraire qu'au niveau de la structure phonématique du signifiant il y a aussi une loi, et donc aussi de l'interdit que ne suffisent à expliquer ni les difficultés articulatoires ni la hiérarchie sémantique des concepts auxquels il contribue à référer. », *Ibid.*, p. 430.

²⁶ *Ibid.* p. 430.

conçue en Langue²⁷, et préfigure le découpage du signe en éléments isolables. Ainsi, la définition du *formant* de M. Molho, constitue une avancée théorique considérable :

Nous appellerons « formants », quant à nous, non point des fréquences acoustiques, mais des éléments ou particules signifiantes qui, intervenant dans la structure d'un signifiant donné, se réitèrent en plusieurs autres – ce dont résulte la formation d'un champ d'analogie regroupant une ou plusieurs séries morphématiques. Ceci revient à dire qu'un « formant », s'il apparaît dans un ensemble de morphèmes, informe la série et lui confère une signification générale dont il est la cause ou la racine²⁸.

La gêne de M. Molho est perceptible dans son hypothèse du *formant* lorsque celui-ci se réduit à un seul phonème – c'est le cas du formant *n –, lequel est porteur d'une instruction sémantique²⁹, alors qu'un phonème, nous le savons, ne saurait être porteur de sens. M. Molho n'a d'autre choix que de reproduire la vieille opposition structuraliste entre valeur négative et valeur positive. Or, le formant se trouve bien à un autre niveau que le morphème et s'assimile en quelque sorte à un submorphème. Mais, dans la conception structuraliste dont hérite Molho, le niveau inférieur comprend le phonème, dépourvu, lui, de valeur positive.

L'élément *n doit-il être considéré comme un signifiant au sens ordinaire du terme ? On a quelque scrupule à le désigner comme tel, dans la mesure où un signifiant est constitué par un élément satisfaisant à la condition d'entier linguistique (mot, préfixe, suffixe, radical, désinence, etc.). Toutefois, *n partage avec les signifiants la propriété de se présenter sous l'espèce d'un physisme auquel est associé un contenu mental ou signifié, au sens strict de ce terme. Autrement dit, s'il n'est pas un signifiant, *n n'en a pas moins pouvoir de signifier, et c'est à ce titre qu'il s'incorpore à un ou plusieurs signifiants qu'il constitue en système (...) par l'apport d'un élément de signification commun³⁰.

C'est bien cette gêne que pointe D. Bottineau (1999), cette difficulté éprouvée par Molho à ne naviguer qu'entre morphème (valeur positive, côté signifié) et le dernier pallier, le phonème (valeur négative, côté signifiant), alors que l'émergence de formants

²⁷ C'est d'ailleurs cette conception qui fonde le reproche adressé traditionnellement à la linguistique d'inspiration guillaumienne, celui de n'être qu'une linguistique du *mot*, et partant, son incapacité à proposer une théorie de la phrase. Sur le caractère outrancier de ce reproche, voir F. Tollis : « Lorsqu'a déferlé la grammaire générative et transformationnelle, c'est la phrase qui a paru constituer l'objet privilégié de la recherche. Par contraste, on comprend qu'on ait eu, ici ou là, la tentation de ramener toute la linguistique guillaumienne à une linguistique du mot. » *Signe, mot et locution entre langue et discours – De Gustave Guillaume à ses successeurs*, p. 9.

²⁸ M. Molho, « L'hypothèse du "formant". Sur la constitution du signifiant : esp. *UN/NO* », p. 291. Le soulignement est de notre fait.

²⁹ « [...] le contenu mental associé à *n* est celui de l'exclusion/inclusion sous sa double relation : du plus dans du moins, ou du moins dans du plus », *op. cit.*, p. 301.

³⁰ M. Molho, *op. cit.*, p. 299. Le soulignement est de notre fait.

nécessiterait de concevoir théoriquement encore un autre niveau d'abstraction tenant compte de la structure phonologique du signifiant :

[...] plus récemment, Molho (1982, 50) identifie des formants vocaliques et consonantiques dans les mots grammaticaux de l'espagnol décelables en synchronie par des analogies qui ne respectent pas les filiations diachroniques ; son rôle n'est pas véritablement de fixer un invariant positif et intrinsèque, mais d'aplanir synaptiquement des différenciations catégorielles (comme celle du nom et du verbe) qui masquent des traits de construction psychique communs. De ce fait, le formant n'est pas lié au symbolisme phonétique³¹.

3- Enfin, ce rééquilibrage théorique en faveur du signifiant ne propose aucune lecture phonologique des signifiants espagnols et, de fait, néglige d'exploiter l'idée saussurienne du contraste et la méthode qui en découle, à savoir que tout est combinatoire.

Si l'on reprend l'hypothèse sur *aun/aunque*, quoique la lecture de Mo.La.Che ait marqué une étape décisive vers la linguistique du signifiant, en posant qu'ils ont une « fonction unificatrice qui est de fonder l'image de l'unité sur une dualité originelle transgressée », cette lecture de *a* et de *un* est une lecture sémantique, ou morphématique³² et non phonologique, en aucun cas une articulation entre le son et le sens, en aucun cas une approche *contrastive*. Dans ses études de morphosyntaxe, Mo.La.Che ne parvient pas à s'affranchir totalement de l'héritage guillaumien sur la prévalence du signifié, comme l'illustrent les étapes dans la méthode d'approche : l'hypothèse sur le signifié de langue fondée sur l'observation des emplois de discours, est corroborée, finalement, par une lecture des morphèmes du signifiant qui en portent la trace : valeurs sémantiques de *a* et de *un*. Si le signe est possiblement sécable depuis Mo.La.Che en linguistique hispanique, le découpage reste morphématique.

Si l'on prend aussi l'exemple de *todo*, le signe est envisagé dans son unicité, et seul, non inscrit dans un système de signifiants, hors mise en contraste d'ordre phonologique ; l'hypothèse sur son signifié de langue, proposée par J.-C. Chevalier³³, n'est pas à proprement parler une lecture du *signifiant*, entendu comme signe grammatical pris dans

³¹ Voir D. Bottineau, « Du son au sens : l'invariant de *i* et *a* en anglais et autres langues », p. 6.

³² Cf. F. Tollis, « La démonstration que MOLHO, LAUNAY et CHEVALIER en ont faite sur l'expression de l'hypothèse et de la concession en espagnol, convainc aisément que l'association d'un signifiant à un signifié repose sur une convenance réciproque : " La convenance du signifiant à son signifié n'est que le résultat de la convenance inverse, celle qui lie la propriété signifiante au signifiant qui l'identifie et, l'identifiant, la déclare." (*Raison*, p. 39-40). Les études dont est issue la reconsidération de ces rapports réciproques ont été centrées prioritairement sur une approche morphématique des capacités de /si/ et de /aun(ke)/ en français et/ou en espagnol, et se préoccupaient de dégager l'intimité sémantique profonde de chacune de ces unités. » *La parole et le sens*, p. 226.

³³ « El famoso *todo* (Totalité et syntaxe en espagnol) », p. 297-318.

un réseaux de signifiants, de micro-systèmes à la fois paradigmatiques et syntagmatiques, comme l'a montré récemment Chrystelle Fortineau dans son étude inédite d'HDR, *La corrélation en espagnol contemporain : les structures en T...K*³⁴.

S'il est indéniable que la radicalité de Mo.La.Che a marqué une étape importante en linguistique hispanique, elle laisse irrésolu le délicat problème du passage du phonatoire au sémantique, et il est perceptible que ses études de morphosyntaxe espagnole relèvent encore davantage d'une linguistique du *signe* que véritablement d'une linguistique du *signifiant*. Une théorie du signe, pris comme entité linguistique, en Langue, dans une approche somme toute encore saussurienne, laissant peu de place à des considérations énonciatives, à la différence de la *cognématique*, laquelle ne conçoit pas la linguistique du signifiant hors actualisation (comprenant celui qui parle et celui qui reçoit). En cela, l'approche de Didier Bottineau, même si elle touche au-delà de la linguistique hispanique, offre sans doute l'opportunité de passer d'une linguistique du signe à la linguistique du signifiant, projet original de Mo.La.Che.

Comme la définit Gilles Luquet, la linguistique du signifiant implique absolument une nouvelle conception de la langue non comme système de *signes* mais comme système de *signifiants* livrant à l'observation objective des séquences phonologiques :

[...] lo único que ofrece una lengua a quien se propone describirla de manera *objetiva* no es un conjunto de signos, sino un conjunto de *significantes*, o sea, un conjunto de secuencias fonológicas –un conjunto de imágenes acústicas³⁵.

II- L'apport de la COGNÉMATIQUE et ses applications possibles en LINGUISTIQUE HISPANIQUE

Une nouvelle étape vers la linguistique du signifiant oblige désormais à prendre en considération, et cumulativement, les impératifs suivants :

- 1- Articuler le son et le sens en excluant la possibilité de verser du sens dans le phonème, en excluant le phonosymbolisme ;
- 2- intégrer en théorie et exploiter la notion de contraste, capitale chez Saussure³⁶.

³⁴ À paraître aux Presses Universitaires de Rennes, collection *Rivages Linguistiques*.

³⁵ Voir G. Luquet, « Sobre algunos aspectos de la relación significante/significado », 2010, AHLE, Santiago de Compostela, à paraître. Le soulignement est de notre fait.

³⁶ ... et rappelée théoriquement par Mo.La.Che au niveau du signifiant, c-à-dire de l'image acoustique du signe, dans *La raison du signifiant* : l'histoire et la grammaire d'un signifiant (syntaxe et sens) sont

3- Articuler le nécessaire système et la non moins nécessaire interlocution, en reposant probablement le rapport de l'une à l'autre, en synchronie comme en diachronie.

1- Le cognème, instrument de passage du phonatoire au sémantique

La thèse du signe motivé soutient que ce qui associe le signifiant au signifié au point d'être les deux faces indissociables du signe, est le recours au sensoriel : l'image acoustique du son et du sens n'existe que dans leur relation de référence aux sensations corporelles. L'éloignement par rapport au mentalisme guillaumien mérite, ici, d'être souligné. De fait, comme le pose d'emblée D. Bottineau :

Cela rend caduque une conception géologique du signe comme trace physique et expressive du mental intérieur occulte, et nécessite une conception interactive réconciliant les dynamiques indissociables des processus corporels et mentaux³⁷.

C'est sur cette dynamique indissociable du physique et du mental, où les structures phonologiques sont conçues comme des gestes articulatoires, que se fonde la théorie des cognèmes de D. Bottineau, lequel a observé que

Dans de très nombreuses langues naturelles, indo-européennes ou non, il apparaît que les grammèmes et, selon les cas, certains lexèmes, ne constituent pas des unités insécables mais des agglomérats de submorphèmes isolables qui, considérés individuellement, renvoient à des processus mentaux invariants, sortes de logiciels fondamentaux de la cognition que l'on a nommés *cognèmes*³⁸.

Qu'est-ce que le cognème ? un phonème puissancier, un « protophonème » qui suppose de concevoir un niveau d'abstraction supplémentaire, encore un autre « pallier » (dirait Jakobson), *avant* le phonème³⁹ :

[...] la représentation mentale et programmatique d'un son articulable avant qu'il ne soit effectivement inséré dans un contexte phonologique donné. En anglais, le phonème puissancier {i} sera réalisé tendu ou relâché selon qu'il appartient à une

directement conditionnés par les rapports de ressemblance et de différence qu'il entretient avec les autres signifiants de la langue.

³⁷ D. Bottineau, « Typologie de la déflexivité », p. 92.

³⁸ D. Bottineau, « Les cognèmes de l'anglais et autres langues », p. 185.

³⁹ « Selon l'École de Prague et les structuralistes, un phonème ne se définit pas par son contenu intrinsèque ou quintessenciel, mais par la matrice de traits articulatoires, point et mode d'articulation, qui l'opposent à tous les autres phonèmes se différenciant de lui par un seul trait. Par conséquent, un phonème ne saurait être porteur de sens. Et donc, un phonème ne vaut que par ce qui l'oppose aux autres phonèmes. » Voir D. Bottineau, « Du son au sens : l'invariant de *i* et *a* en anglais et autres langues », p. 3.

syllable fermée ou ouverte, suivi ou non d'un <r>, sous accent ou non, etc. : le protophonème {i} prévoit l'ensemble des réalisations phonémiques effectives selon l'environnement phonologique de son insertion ; le protophonème est le prototype articuloire vers lequel convergent plusieurs phonèmes une fois qu'on les a dégagés de toute contrainte locale.

À la différence du formant de M. Molho, les deux dimensions, phonologique et sémantique, sont prises en compte dans ce qui s'assimile à un parcours, à un processus : à partir d'un mécanisme phonologique (le cognème donne des instructions phonologiques, des traits articulatoires), sont déclenchées des instructions cognitives et des instructions sémantiques. L'instruction sémantique n'est pas en soi une représentation mais une opération de mise en relation entre la phonation et le sens par ce que D. Bottineau appelle aussi un « idéophone », « psychophone », « cognophone », « à un niveau subconscient, le stimulus phonique induisant une réponse sensorielle/mentale ».

La relation protophonème/phonème implique fondamentalement une restriction dans son application, et cette restriction a une conséquence méthodologique majeure dans l'approche des signifiants d'une langue.

– La restriction théorique est l'obligatoire *mise en contraste* dans l'actualisation :

On est fondé à considérer un phonème comme submorphème sémantiquement pertinent dans les conditions suivantes (non cumulatives) : 1- il se manifeste dans une alternance récurrente [...]. 2- L'opérateur-mot dans lequel il se manifeste est lui-même globalement formé d'une agglutination de marqueurs extraits de telles alternances [...]. 3- Le submorphème, combiné à une racine ou à d'autres submorphèmes dans une position constante comme l'initiale ou la finale, classe tous les opérateurs concernés dans une catégorie donnée [...]⁴⁰.

Comme le souligne C. Fortineau, « un phonème ne peut être interprété comme la manifestation d'un cognème que s'il s'inscrit dans un réseau de correspondances sémiques et morphémiques. Ces restrictions interdisent, par ailleurs, toute assimilation de la cognématique au cratylysm ou au phonosymbolisme, le cognème n'étant pas iconiquement déterminé par la forme sonore »⁴¹.

À l'inverse du phonosymbolisme qui s'intéresse aux traits physiques pertinents des sons qui motiveraient l'impression que leur phonation ou perception suscite, la cognématique décrit les relations cognitives abstraites entre unités sémantiques (par

⁴⁰ D. Bottineau, « Le problème de la négation et sa solution dans la langue anglaise : le cognème N », p. 29

⁴¹ C. Fortineau, *La corrélation en espagnol contemporain : les structures en T...K-*, inédit d'HDR, p. 164.

exemple entre deux notions) dont l'énonciateur provoque l'activation chez le récepteur du flux phonatoire en recourant à un submorphème donné dans un environnement actualisateur de cette valeur submorphémique, mais [...] cette valeur strictement *opératoire* du submorphème,

1- n'est pas universelle [...]

2- n'est pas synchroniquement motivée par les propriétés physiques du submorphème qui sert de relais au transfert du cognème de l'émetteur au récepteur cognitif [...],

3- n'est pas symbolique, ni impressive, ni référentielle⁴².

Le cognème est en quelque sorte le chaînon manquant entre le phonatoire et le sémantique, cette union du son et du sens que recherchait Jakobson. La motivation du *signifiant* entendue chez Guillaume comme la soudure psychique du *signifié de puissance* et du *signe* se manifeste dans le lien sensori-moteur qui accompagne l'articulation du phonème en puissance. Le passage du phonatoire au sémantique ne se fait pas directement : il passe par le cognitif – la rupture avec le structuralisme – : « ce que le son imprime aux sens et suscite à l'esprit ». On peut gloser les cognèmes de façon instructionnelle – des instructions phonatoire, cognitive, sémantique –, ce qui exclut de leur attribuer un quelconque *signifié*. En écho à l'interrogation terminologique de M. Molho sur la possibilité théorique de faire ou non du *formant* un signifiant, on préférera réserver les notions de signifiant et de signifié pour un autre niveau, celui où se trouve composé le signe et posée la représentation. Au niveau inférieur, avant la représentation, là où sont conçus les cognèmes et les instructions qui vont avec, il ne peut exister ni signifiant ni signifié.

– Compositionnalité du signifiant et transcategoriel

Tout phonème ne peut donc pas être interprété comme la manifestation d'un cognème, dit autrement, il n'existe pas dans la langue d'exploitation systématique des cognèmes. On en déduira, pour notre méthode d'approche, que tous les signifiants d'une langue ne sont donc pas entièrement découposables en cognèmes. C'est ici que se posent les questions de la compositionnalité du signifiant et, tout à la fois, du transcategoriel.

En effet, la cognématique oblige à repenser la traditionnelle opposition entre grammaire et lexique, puisque les instructions du cognème transcendent le passage lexical/

⁴² D. Bottineau, « Les cognèmes de l'anglais et autres langues », p. 186-187. Le soulignement est de notre fait.

grammatical sur lequel sont fondées en grande partie, on le sait, les théories de la *grammaticalisation* et de la *subduction*⁴³).

L'idée de différents niveaux de structuration dans les signifiants d'une langue affleure déjà chez M. Launay dans un passage cité plus haut :

Mais quelle boîte de Pandore ouvre ici Saussure ! Car c'est en effet sur ce principe de motivation des paronymies que sont fondées toutes les flexions, dérivations, conjugaisons, déclinaisons...et j'en passe, car ce qui est en cause ici, c'est presque toute la grammaire, et une immense partie du lexique. Un « tableau de conjugaison », faut-il le dire, n'est qu'un enchaînement de paronymies motivées ou motivantes⁴⁴.

On adoptera sans réserve cette hypothèse d'un ordre décroissant de structuration dans les signifiants d'une langue : à côté du sous-système des mots grammaticaux extrêmement structurés pour lesquels certains chercheurs en linguistique hispanique ont déjà mis au jour la motivation du signifiant, toujours sous forme d'exploitation d'une mise en contraste (sous-système verbal, de la personne, des pronoms, des déictiques...), prend place « une partie du lexique » structurée, dans laquelle D. Bottineau, par exemple, puise également lorsqu'il se penche sur les suites cognématiques *-nd-*, *-sp-* ou *-st-*, en affranchissant pour l'occasion la césure grammatical/lexical. Enfin, une partie du lexique peu structurée, où la motivation apparaît plus floue voire inexistante. À cela une explication relevant d'un mécanisme général, selon D. Bottineau :

En anglais, les mots qui exploitent à fond l'invariant de *i/a* sont les mots grammaticaux, pour lesquels la liaison du phonème à l'invariant est toujours actualisée et effective. [...] La raison en est que les mots grammaticaux, en nombre limité et d'usage très fréquent, renvoient structurellement les uns aux autres et se font écho, ce qui se fait plus difficilement dans le lexique, vu la masse de mots en présence : les connexions ont moins de chances de succès⁴⁵.

2- Exploitation de la notion de *contraste* en linguistique hispanique

⁴³ La théorie de la subduction, fondée sur l'opposition lexical/grammatical (astématique dépendant # stématique indépendant), explose, est annihilée, en quelque sorte, avec la linguistique du signifiant. Cette conséquence théorique de la linguistique du signifiant fera l'objet d'une prochaine étude : « En finir avec la subduction ».

⁴⁴ M. Launay, « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques », p. 5. Le soulignement est de notre fait.

⁴⁵ D. Bottineau, « Du son au sens : l'invariant de *i* et *a* en anglais et autres langues », p. 10.

Dans son article « Sobre algunos aspectos de la relación significante/significado » (AHLE, Santiago de Compostela, 2010), G. Luquet propose d'exploiter la cognématique pour une lecture phonologique des signifiants espagnols, définissant conséquemment la *motivation* linguistique en terme d'oppositions :

La motivación no crea ninguna relación de necesidad entre los dos constituyentes de los signos, pero sí crea secuencias fonológicas que, en razón de su misma estructura, son particularmente aptas para evocar un concepto determinado⁴⁶.

S'ensuit un programme en matière de linguistique du signifiant, toujours à penser et à illustrer en terme d'oppositions :

Las oposiciones que permiten motivar más signos en español son las que atañen al lugar relativo ocupado por el acento tónico, la extensión relativa de los significantes y la naturaleza y distribución relativa de sus elementos constitutivos⁴⁷.

En matière « d'extension relative des signifiants », on pense bien sûr à l'étude inaugurale de M. Launay sur l'apocope et à l'article de G. Luquet sur le *voseo*, « De la relation signifiant/signifié dans les représentations espagnoles de l'allocutaire ». C'est également ce critère de l'extension relative qui m'a permis d'opérer un partage en espagnol ancien, entre des formes courtes *y* et *o*, d'un côté, et des formes longues, de l'autre, abritant une suite cognématique en *-nd*⁴⁸.

– Recherches autour d'un cognème

Ce programme peut s'enrichir de bien d'autres recherches : faire de la linguistique du signifiant peut consister à rechercher les instructions d'un seul et même cognème, dans toute l'ampleur de son exploitation dans la langue espagnole. Projet ambitieux sans doute mais abordable pourvu que l'on n'oublie pas qu'un cognème n'est pas systématiquement

⁴⁶ G. Luquet, « Sobre algunos aspectos de la relación significante/significado », à paraître. Le soulignement est de notre fait.

⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁸ « [...] deux types de représentations bien distincts de l'espace et du lieu, inscrits dans leur réalité signifiante : l'une exotopique, renvoyant aux concepts d'espace (*y*) et de lieu (*o*) dans leur plus grande généralité et détachée mentalement du sujet parlant ; l'autre, de structure binaire, endotopique, rattachée aux notions d'espace (*ende*) et de lieu (*onde*), mais cette fois conçues mentalement au plus près du sujet parlant, de fait, éminemment singulières, et définissant très nettement un certain cadre syntaxique. » Voir G. Le Tallec-Lloret, « *O, do, onde, donde* : côté signifiante », à paraître.

exploité, et avec les restrictions vues plus haut, en particulier celle résumée par G. Luquet dans « De l'iconicité des morphèmes grammaticaux en espagnol » :

[...] un phonème ne peut être associé à un cognème qu'à partir du moment où il fait partie d'un réseau de morphèmes à l'intérieur duquel on le voit entrer dans des oppositions pertinentes⁴⁹.

Lorsque le cognème se réduit à un phonème vocalique, on commencera par poser que la première distinction qui saute aux yeux dans le système phonologique, c'est celle qui existe entre phonème vocalique et phonème consonantique. Rappelons que la différence fondamentale entre une voyelle et une consonne c'est l'absence d'obstacle à l'air : la voyelle est orale, libre, sans entrave et n'a nul besoin d'appui pour être prononcée à la différence de la consonne qui nécessite, elle, un appui vocalique. Au sein de la hiérarchie vocalique, le jeu d'opposition se fera donc entre voyelle antérieure/postérieure ; ouverte /fermé ; éloignement/rapprochement des organes d'articulation requis dans l'émission de ces voyelles.

Si l'on s'intéresse au **cognème** A, par exemple, lequel, selon D. Bottineau, marque la disjonction, l'éloignement, on pourra rechercher comment cette opération est encodée par le phonème /a/ et dans quels réseaux d'oppositions pertinentes il peut, de fait, entrer. Je ne reviens pas sur l'opposition *i/a* amplement illustrée par D. Bottineau, ni sur l'exploitation qu'en a faite G. Luquet pour le sous-système verbal. J'illustrerai simplement avec la sémiologie de ce que l'on appelle encore traditionnellement « l'imparfait de l'indicatif » espagnol, une conséquence méthodologique majeure de la cognématique, à ne surtout pas négliger, à savoir qu'il est possible d'obtenir le même sémantisme par deux voies cognématiques différentes. Ici, l'existence d'un double paradigme, l'un régulier en *aba*, et l'autre irrégulier en *i/a* a de quoi troubler y compris celui ou celle qui est convaincu(e) du partage signifiant entre un mode de l'actuel et un mode de l'inactuel, dans lequel prend place ce « présent de l'inactuel » : comment cette valeur de présent inactuel n'a-t-elle pu être dite, malgré l'héritage, d'une seule et même façon. La langue pouvait unifier, on lui connaît cette capacité. En fait, on peut obtenir le même résultat (ici, le présent inactualisé) par deux voies cognématiques différentes, ici, le contraste *i/a* et l'autre *a-b-a* (comme le montre D. Bottineau pour l'anglais *swim/swan* ou *swimed*). L'héritage étant ce qu'il est, cela ne remet en aucun cas en cause ce résultat catégoriel commun en

⁴⁹ Voir G. Luquet, « De l'iconicité des morphèmes grammaticaux en espagnol », p. 73-74.

espagnol, l'expression d'un présent inactuel, qu'il s'exprime par la distance (*i/a*) ou par l'obstacle (*a-b-a*). De ce fait, au trouble originel succède la mise en évidence que le maintien d'un double paradigme place cette représentation temporelle à *double titre* dans l'inactuel.

On pense aussi immédiatement à la préposition *a* et à sa place exceptionnelle dans le sous-système prépositionnel espagnol : la seule constituée d'un seul phonème, la plus minimaliste, la préposition *princeps*, la plus éloignée des autres, encodant à la fois une mise à distance et la relation de base dans le mécanisme prépositionnel. On verra conséquemment dans *a* l'instrument idéal pour l'expression du *diastème*. Si, par contraste, on observe le couple *de/en* et qu'on lui retire le /e/ servant de simple appui vocalique aux deux consonnes, non marqué, en quelque sorte *insignifiant* par rapport à *a*, on dégage la paire *-nd-* circulant à la fois dans le lexique et la grammaire espagnols et en particulier dans le système verbal. Si l'on observe *por* et *para*, on lira dans les deux *a* de *para* l'expression d'un seul et même cognème, en majeure sémantique pour le premier, en mineure pour le second, mais surtout, pour les réunir doublement, le /r/ de l'agentivité les liant de fait doublement, là aussi, au système verbal. Le signifiant de ces 5 prépositions livre des informations à la fois sur leur caractère fondamental – l'extension très limitée du nombre de phonèmes, culminant avec l'unique *a* –, et leur lien avec le mécanisme verbal. Nous reviennent alors immédiatement en tête les travaux de G. Moignet sur « l'analogie syntaxique du verbe et de la préposition », que D. Bottineau rappelle dans le paragraphe de son article « Typologie de la déflexivité » où il traite de la « portée syntaxique du déflexif »⁵⁰.

Si l'on s'intéresse au **cognème I**, comme pour la langue anglaise (je renvoie à la citation de D. Bottineau *supra*), on gardera en tête que la linéarité du signifiant pourra faire varier l'ordre d'apparition, la place, et donc la phonétique d'un même phonème. Aucune raison théorique alors de postuler que le *yod* est un cognème : le phonème /i/ sera propre à encoder en espagnol ancien l'idée d'un espace conçu comme un avant, avant le /o/ qui lui succède immédiatement dans la cavité buccale propre, lui, à encoder l'idée d'un lieu. Prononcé encore plus fermé en 2^e position de diphtongue impliquant une constriction de la zone dorso-palatale le *yod* sera propre à encoder une restriction, ou une circonscription, de l'espace, liée à l'expression de la personne première dans les formes de présent *soy*, *doy*, *voy*, *estoy*. La pression, le resserrement, qu'implique la réalisation du phonème /i/ dans ce

⁵⁰ dans la revue *Langages* de juin 2010 sur *La déflexivité*, p. 102-103.

contexte morphophonologique là sont compatibles, me semble-t-il avec les conclusions de G. Luquet et de Francisca Sol⁵¹ sur le sujet. Il existe un marqueur cognématique /i/ et son statut est différent en fonction de sa place. Qu'il y ait diérèse ou pas diérèse (*oír, oí / oigo*), il n'y a aucune raison méthodologique de postuler que ce sont deux cognèmes.

– La linguistique du signifiant s'applique plus facilement, donc, pour les **mots grammaticaux**, au point que certains d'entre eux sont entièrement découpables en cognèmes. On pense ici aux travaux d'Amélie Piel sur les déictiques déclinables et indéclinables de l'espagnol ancien et à la lecture phonologique qu'elle en a proposée⁵². Il est certain, pour poursuivre dans cette voie que *ende, dende, onde, donde, adonde, allende, aquende*, etc., sont eux aussi entièrement motivés.

C'est dans cette linguistique du signifiant que s'est lancée C. Fortineau en particulier dans sa dernière étude consacrée aux instruments de la corrélation en espagnol : *cual/cuanto, tal/tanto, que/como*, signes entièrement sécables et motivés.

Pour revenir sur *aunque*, il est possible d'en proposer une véritable lecture phonologique en montrant l'adéquation entre la suite matérielle *au/n/que*, et ce que Mo.La.Che appelait une « dualité originelle transgressée », niée, en quelque sorte, ainsi qu'avec le résultat des conclusions de Carmen Ballesterero dans sa thèse : « le *aunque* dit adversatif [exprime], de même que le *aunque* concessif, un contraste entre deux propos, contraste qui repose sur une relation implicative sous-jacente »⁵³.

– Enfin, la **survenance du signifiant dans l'énoncé** (ou **chronosyntaxe**) a aussi toute sa place en linguistique du signifiant.

Depuis Guillaume, il est admis – et scrupuleusement appliqué en linguistique hispanique d'inspiration guillaumienne – que du signifié du mot découle sa syntaxe. C'est précisément pour ce genre de principe qu'il a été fait reproche à G. Guillaume de proposer davantage une linguistique du mot plutôt qu'une théorie de la phrase⁵⁴. Même si ce reproche est sans doute excessif, il laisse entrevoir la difficile articulation entre une linguistique du *signe*, pris isolément pour en déterminer le signifié à partir de l'observation

⁵¹ *Le morphème spatial « y » en espagnol ancien : approche sémantique*, Thèse de Doctorat 3^e cycle soutenue à l'Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle le 16 oct. 2010 (Dir. G. Luquet).

⁵² Les déictiques déclinables et indéclinables de l'espagnol médiéval : étude synchronique, Thèse de Doctorat soutenue à l'Université Paris 4-Sorbonne le 13 nov. 2004 (Dir. M.-F. Delpont).

⁵³ *La construction avec AUNQUE : définition, sélection modale, traductions françaises*, Thèse de Doctorat 3^e cycle soutenue à l'Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle le 5 déc. 2010 (Dir. G. Luquet).

⁵⁴ D'ailleurs, on notera qu'en synchronie comme en diachronie, la théorie de la subduction est une théorie de l'*isolement* du mot.

de sa syntaxe, et une théorie de la phrase qui devrait prendre en considération *aussi* des oppositions signifiantes, et ce au nom de la fameuse « congruence ». On aura remarqué que les études de syntaxe proprement dite n'abondent pas en linguistique hispanique guillaumienne. Or, dans l'interlocution, les contrastes phonologiques à l'intérieur des signifiants, mais aussi les oppositions de signifiants, ainsi que la survenance y compris tardive, ultime, des signifiants, permettent au linguiste armé de « preuves » de bâtir une théorie de la phrase. Je renvoie ici, on s'en doute, aux études de *Chronosyntaxe* d'Yves Macchi en particulier à son article « La syntaxe dilatoire du verbe dans le *Lazarillo de Tormes* : un maniérisme gratuit ? », étude présentée aux Journées du Gerlhis en 2008 sur *Morphologie et syntaxe de l'espagnol*.

Pour ma part, dans l'étude que j'ai consacrée à la « concordance des temps » en espagnol en espagnol moderne⁵⁵, je reprends l'idée qu'à l'intérieur du mode inactualisant, il existe une hiérarchie, un dégradé d'inactuel : la forme en *-e/-a* et la forme en *-ra/-se* constituent un sous-ensemble à l'intérieur du mode inactualisant, celui des formes qui ne sont rattachées ni à un présent d'expérience, ni à un présent inactualisé. La syntaxe oblige parfois non seulement à l'emploi du mode inactualisant, mais à l'intérieur de ce mode inactualisant à descendre obligatoirement jusqu'à un certain seuil d'inactualité, excluant de fait l'autre sous-ensemble du mode inactualisant où prennent place présent inactualisé et futur inactualisé. Certaines structures obligent imparablement à l'emploi de la forme en *e/a* et de la forme en *ra/se* : c'est le cas des subordinées substantives introduites par des verbes au sémantisme dit « perspectivant » ou celui des subord. adverbiales introduites par « para que » pour ne reprendre ici que les cas les plus emblématiques. En fonction du sémantisme du verbe de la principale, le locuteur s'engagera forcément dans l'inactuel ; c'est une première étape. Car une seconde étape l'amènera à choisir un degré dans l'inactuel, choix observable dans la subordinée, en fin de parcours, donc.

C'est la seconde étape qui amène à limiter la portée du principe de subordination décrit notamment chez Molho en termes d'idée regardante et d'idée regardée, selon lequel la relation de dépendance serait totale entre le verbe de la principale régissant (« au pouvoir opératif maximal ») et le verbe de la subordinée, régi (« au pouvoir opératif nul »). Il ne s'agit pas de remettre en cause l'idée qu'il y a un verbe régissant et un verbe régi, mais de simplement en limiter la portée. En réalité, la marge de manœuvre du locuteur existe encore dans la subordinée, là où il peut faire le choix d'un *degré*

⁵⁵ Voir G. Le Tallec-Lloret, *La concordance des temps en espagnol moderne. Unité du signe, modes, subordination*.

d'inactualité. Au sein du mode inactualisant, la langue espagnole ne contraint à aucun respect ou non-respect de la concordance des temps, mais elle autorise l'alternance en fonction du degré d'inactualité retenu. La contrainte vis-à-vis du verbe principal n'est jamais totale, même lorsqu'il oblige par son sémantisme à l'emploi du mode inactualisant. C'est cette marge de liberté possible et grandissante vis-à-vis du verbe principal qui prouve, à l'appui des hypothèses d'Y. Macchi, que la chronosyntaxe se déroule jusqu'à la fin de l'énoncé. Idée en parfaite harmonie avec l'hypothèse de D. Bottineau, selon laquelle la syntaxe est procédurale, elle est une procédure de construction du sens. À chaque étape, il existe un système de prévisibilité, de disponibilité des signifiants.

Le contraste vaut en synchronie : en fonction de la place, du paradigme, dans lequel prend place un cognème (A, I, par exemple), l'instruction est la même, mais de la mise en contraste naît un sens différent. Didier Bottineau utilise la métaphore du colorant : avec le même colorant rouge, si l'on y mêle du bleu ou du jaune, le résultat est certes différent, mais le colorant de départ reste, lui, inchangé.

C'est aussi la notion de contraste qui permet de faire le lien entre la cognématique et l'interlocution.

3- Articulation du système et de l'interlocution en synchronie et en diachronie

D. Bottineau ne conçoit pas la linguistique du signifiant hors actualisation puisqu'il s'agit d'un procédé cognitif. De cette articulation obligée entre cognématique et interlocution, on tirera et développera trois axes de réflexion.

- Traditionnellement le parcours conduit le linguiste de la langue vers le discours.
- La cognématique permet d'envisager exactement l'inverse : comment l'interlocution structure la langue ? Quelles oppositions, quels contrastes sont à exploiter dans l'acte interlocutif ?
- L'interlocution comme creuset du changement diachronique : c'est le système qui compte.

Traditionnellement, le linguiste structuraliste suit un parcours le menant de la langue vers le discours. L'abandon de l'opposition Langue/Discours, ou du passage de la langue au discours, est consommé en linguistique hispanique depuis que J.-C. Chevalier, puis M.-F. Delpont, ont fait émerger dans plusieurs articles la nécessité d'intégrer ce qu'ils appellent la « compétence du locuteur ».

On peut franchir un pas supplémentaire en intégrant aussi le récepteur – étape franchie, d'ailleurs, par J.-C. Chevalier dans sa « chronosyntaxe des pronoms compléments » –, en glissant entre la langue et le discours non seulement le locuteur, mais l'espace interlocutif. Il est alors du plus grand intérêt de s'instruire sur cette linguistique accordant une place centrale à la dimension interlocutive du langage. La réhabilitation de l'« acte d'interlocution en lui-même » était au cœur du colloque sur l'interlocution organisé par Catherine Douay et Daniel Roulland à l'Université d'Amiens en janvier dernier. En effet, dans leur recherche de modélisation du rapport interlocutif, la *Théorie de la Relation Interlocutive* (T.R.I.), C. Douay et D. Roulland impliquent systématiquement deux rôles, le rôle locutif et le rôle allocutif. Comme l'a expliqué F. Tollis dans sa communication, « Les personnes communicantes et la perspective guillaumienne d'une remontée vers la langue des conditions de son utilisation », « Cette théorie se propose donc de réintégrer dans la langue ce qui constitue le moteur de la pragmatique interactionnelle » en considérant comme C. Douay que « La raison d'être du langage n'est ni la représentation du monde en soi ni l'expression de la pensée individuelle mais la relation interlocutive en elle-même » : « Comme verso du Moi, l'Autre est réellement présent au cœur de la langue, même si tous deux ne sont révélés et identifiables qu'en aval par le truchement de la parole partagée » (C. Douay citée par F. Tollis).

On ne tranchera probablement pas sur ce difficile sujet dans la présente étude, et sur l'importance que G. Guillaume, considéré comme un « linguiste de l'amont » accordait cependant à la « fonction relationnelle et communicationnelle du langage », je renvoie à l'article de F. Tollis. Mais il est certain que l'apport de la cognématique en linguistique hispanique oblige à envisager exactement l'inverse du parcours habituellement suivi (de la langue vers les emplois discursifs), pour s'interroger sur les conditions dans lesquelles l'interlocution structure la langue.

En effet, la cognématique implique l'existence d'oppositions, de contrastes à exploiter dans l'acte interlocutif. Force est de constater que l'on ne pense que par *contraste binaire* : même lorsque le système fonctionne sur du ternaire, dans l'interlocution, émerge un contraste binaire : c'est là une conséquence de l'interlocution

Comme le souligne C. Fortineau dans son étude inédite sur la corrélation :

[...] Les différents systèmes grammaticaux, quels qu'ils soient, sont construits autour de paires oppositives (selon un principe bien connu en phonologie), même lorsqu'ils

se présentent sous des formes apparemment plus complexes. M.-F. Delpont l'a fort bien mis en évidence pour les démonstratifs, en montrant que le système ternaire *este ~ ese ~ aquel* repose en fait sur une double opposition, *este ~ ese* et *este ~ aquel* de l'autre. (p. 160)

C'est le même phénomène que l'on observe dans la thèse de Maria Teresa Betancourt sur *Les démonstratifs déclinables et indéclinables en espagnol du Mexique*⁵⁶. L'examen du corpus (en particulier oral), amène M. T. Betancourt à faire un constat d'importance : « bien que l'espagnol du Mexique dispose d'un paradigme ternaire, on se sert des démonstratifs par paires pour établir des oppositions : le contraste *eso/esto* dans le corpus oral (p. 177), le contraste *este/ese* dans les deux corpus (écrit et oral), l'émergence du couple *aquí/ahí* (p. 186), et surtout *aquí/allá* dans le corpus oral. En effet, la mise en opposition de ces deux démonstratifs est un fait courant au Mexique. L'adverbe *allí* a été pratiquement remplacé par *allá*, l'autre démonstratif marqué qui correspond au plan du non-moi, et qui appartient au paradigme binaire ».

C'est sur cette même idée que sont fondés les travaux d'un universitaire américain venu donner une conférence au Collège de France en avril 2010, Douglas Hofstadter, professeur de sciences cognitives et d'informatique à l'Université d'Indiana. Il a élaboré un modèle de « perception cognitive de niveau supérieur (*Copycat*) ainsi que plusieurs modèles cognitifs et de reconnaissance d'analogies. Dans sa conférence intitulée « La centralité de l'analogie dans le monde de l'esprit », il montrait par différents exercices basés sur la distinction et l'analogie que dans la cerveau, il existe une telle pression, une compétition si féroce entre les mots que l'espace interlocutif est, avant tout, le lieu de la vitesse, et surtout de la binarité.

On est alors en droit de se demander dans quelle mesure la langue en fonctionnement peut affecter le système de la langue : le changement va naître au sein de l'interlocution puisque c'est là que se réalise la mise en contraste, la praxis linguistique. En français, par exemple, le subjonctif imparfait dans une langue écrite soignée du type « il voulait que tu vinsses », a disparu de l'usage. Le système autorise malgré tout la distinction entre « il voulait que tu viennes » et « il voulait que tu vinsses », entre un souhait affirmé, au présent, et un souhait plus réservé, à l'imparfait. À la différence de l'espagnol, où le subjonctif imparfait est très présent, peu de locuteurs ont cette distinction en français et s'ils comprennent partiellement l'emploi de ce subjonctif imparfait, ils le jugeront surtout

⁵⁶ Thèse de Doctorat 3^e cycle soutenue à l'Université Paris 3-Sorbonne nouvelle le 18 déc. 2010 (Dir. G. Luquet).

affecté, archaïque, somme toute : anormal. Si l'on emprunte le chemin inverse allant de la langue au discours, la disparition d'une forme temporelle, dans l'usage, affecte-t-elle, à plus ou moins long terme, le système, et l'amène-t-elle à se réorganiser ? Probablement.

Si l'exploitation du contraste vaut en synchronie, pour des raisons évidentes d'économie de la langue, il n'y a aucune raison de s'interdire de penser qu'elle peut valoir aussi en diachronie. L'économie de ressource grâce au contraste est encore plus grande si l'on intègre la diachronie (je renvoie ici aux travaux d'A. Martinet).

En linguistique du signifiant, la question de savoir si à un signifiant correspond toujours le même signifié en diachronie, ne peut aboutir à la même réponse que si l'on raisonne en linguistique du signe. En linguistique du signe, pris isolément, comme on l'a montré, on sera tenté de poser la permanence, et, dans la lignée de Guillaume, de proposer une théorie de l'évolution du mot, isolé, sans prendre en compte les réseaux de signifiante – comme l'illustre la fameuse théorie de la subduction –, pour rendre compte d'une nouvelle syntaxe ; tandis qu'en fonctionnaliste on raisonnera en terme de grammaticalisation. En linguistique du signifiant, avec le contraste en ligne de mire théorique, il en va tout autrement. L'argument allant dans le sens de ce que défend G. Luquet à savoir qu'à un signifiant inchangé correspond un signifié inchangé, est que dans le cas de la forme en *-ra*, le système verbal est presque identique en langue ancienne (mis à part le subjonctif en *-re* qui constitue une incongruité puisqu'il dit un accompli tout en étant une forme immanente) et en langue moderne. Les rapports qu'entretiennent les formes verbales entre elles, à l'intérieur de ce sous-système, sont donc restés les mêmes. Il y a donc tout lieu de penser, ici, qu'à un même signifiant répond un même signifié.

De même qu'en synchronie le locuteur doit exprimer ce qu'il a conceptualisé de l'expérience par les structures que la langue a retenues et lui propose, les modifications ne peuvent se faire aussi que dans la perspective, toujours et partout, de recréer un système d'oppositions. La réorganisation d'un sous-système ne peut être qu'une réorganisation autour de nouveaux contrastes. Si le signifié de langue se définit à la fois positivement et différenciellement, il n'y a aucune raison de penser que le signifiant ne se définit pas également positivement et différenciellement. Encore la fameuse congruence...

Linguistique du signe, linguistique du signifiant : on sait tout ce que la seconde doit à la première. Il n'est pas inutile de donner à voir la linguistique, parfois, en particulier aux jeunes chercheurs, comme science cumulative ; en diachronie c'est une obligation, en synchronie, une sagesse, pourvu que l'on ait en tête les implications théoriques et les

perspectives de la nouvelle voie que l'on emprunte. Celles de la linguistique du signifiant sont immenses.

Références bibliographiques

BOTTINEAU, Didier,

–1999, « Du son au sens : l'invariant de *i* et *a* en anglais et autres langues », Version complète et remaniée d'une communication prononcée le 14 septembre 1999 dans le cadre du Séminaire de Traductologie « Oralité et traduction » organisé par le CERTA (Centre d'études et de recherches en traductologie de l'Artois), Université d'Artois (Arras), partiellement publiée sous une version antérieure (chapitres 1-3) : (2001), « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Etude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques », BALLARD, M. (dir.), *Oralité et traduction*, Artois Presses Université, Arras, France, p. 34-77.

– 2003, « Les cognèmes de l'anglais et autres langues », in Aboubakar Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications. Actes du colloque de Tromsø organisé par le Département de français de l'Université*, 26-28 oct. 2000, Paris/Gap, Ophrys, p. 185-201.

– 2004, « Le problème de la négation et sa solution dans la langue anglaise : le cognème N », *Travaux du CERIEC*, 16 (« La contradiction en anglais »), p. 27-53.

– 2010, « Typologie de la déflexivité », *Langages, La déflexivité*, p. 89-113.

CHEVALIER, Jean-Claude,

– 1988, « El famoso *todo* (Totalité et syntaxe en espagnol) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t.XXIV, 1988, p. 297-318.

– 1996, « De Guillaume à une linguistique du signifiant », *Modèles linguistiques*, XVII-1, p. 77-92.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel, MOLHO, Maurice (Mo.La.Che),

– 1983, « De la concession en espagnol (Le signifiant AUN/AUNQUE) », *L'Information grammaticale*, n°18, p. 3-8

- 1984, « La raison du signifiant », *Modèles linguistiques*, VI-2, p. 27-41.
 - 1986a, « Pour une linguistique du signifiant », *Actes du 1^{er} Colloque de Linguistique hispanique, Rouen, 1985, Cahiers du CRIAR*, 6, p. 95-99.
 - 1986b, « Le fardeau », *Langages*, 82, p. 5-11.
- GUILLAUME, Gustave, 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949*, série A, volume 1, Paris, Klincksieck/Québec, Presses de l'Université Laval.
- LAUNAY, Michel,
- 2003, « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques », *Mélanges de la Casa de Velásquez*, 33-2 : Le temps des saints – Miscellanées, p. 275-284. Version téléchargée sur <http://mcv.revues.org/227>. 12 pages.
 - 1985, « Trois questions sur l'apocope », *Bulletin Hispanique*, LXXXVII, 3-4, p. 425-445.
- LE TALLEC-LLORET, Gabrielle, 2010, *La concordance des temps en espagnol moderne. Unité du signe, modes, subordination*, Presses Universitaires de Rennes.
- LUQUET, Gilles,
- 2003, « De la relation signifiant/signifié dans les représentations espagnoles de l'allocutaire », *Journal of the British Institut in Paris*, 33-34, p. 113-125.
 - 2010a, « De l'iconicité des morphèmes grammaticaux en espagnol », in G. Le Tallec-Lloret (éd.), *Vues et contrevues. Actes du XII^e Colloque international de Linguistique ibéro-romane*, Université de Haute-Bretagne – Rennes 2, 24-26 sept. 2008, p. 73-83.
 - 2010b, « Sobre algunos aspectos de la relación signifiante/significado », AHLE, Santiago de Compostela, à paraître.
- MACCHI, Yves, « La syntaxe dilatoire du verbe dans le *Lazarillo de Tormes* : un maniérisme gratuit ? » in G. Luquet (éd.), *Morphologie et syntaxe de l'espagnol. Méthodes d'approche*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 189-216.
- MATTHIEU, Cécile, 2008, « L'arbitraire du signe linguistique, retour sur une polémique », in Vega Alexandre et González Rey María Isabel (éds), *La diversité linguistique, Actes du XXXI^e Colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle (Lugo, 11-15 sept. 2007)*, Lugo, éd. Axac, p. 379-383.
- MOLHO, Maurice, 1988, « L'hypothèse du "formant". Sur la constitution du signifiant : esp. *UN/NO* », in Claire Blanche-Benveniste, André Chevel et Maurice Gross (eds.) : *Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 291-303.

NOBILE, Luca, 2010, « La querelle sur la nature du signe dans la crise civilisationnelle globale », Journées d'études du LiCoLar (Linguistique comparée des langues romanes), « Le signe est-il motivé ? Réflexions sur les systèmes phonologiques des langues romanes – en l'honneur de Maurice Toussaint », Université d'Aix-en-Provence, à paraître.

TOLLIS, Francis, 2008, *Signe, mot et locution entre langue et discours – De Gustave Guillaume à ses successeurs*, Limoges, Lambert-Lucas.

TOUSSAINT, Maurice, 1983, *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier.